MODE D'EMPLOI POUR RÉUSSIR SES PROJETS

Vous avez sûrement des projets : rénovations, achat de maison, voyage, nouvelle voiture… Mais vous pensez aussi aux coûts et à l'endettement, sans oublier les projets d'épargne pour la retraite, l'éducation des enfants…

ÉTAPE 1 : REVOIR SON BUDGET

Détailler ses revenus et ses dépenses aide à déterminer la place que vous pouvez faire à l'épargne. Faites votre bilan personnel. Énumérer ainsi vos actifs et vos dettes donne un portrait clair de votre situation financière en un seul coup d'œil.

ÉTAPE 2 : AMÉLIORER SA SITUATION FINANCIÈRE

1. Réviser votre structure de crédit : rembourser vos dettes à taux élevé le plus rapidement possible. Si possible, regrouper les paiements différés que vous avez effectués.

2. Optimiser votre capacité d'épargne : mettre en place ou augmenter un prélèvement automatique pour accumuler un fonds d'urgence ou épargner en vue d'un projet spécial est le premier pas à faire. Connaître les véhicules d'investissement qui répondent le mieux à vos objectifs permettra ensuite de faire fructifier vos épargnes.

3. Établir un plan selon vos priorités financières : faire des choix et des compromis. L'important est d'avoir une idée claire de votre situation, mettre en place un plan financier selon vos priorités actuelles et, surtout, de respecter ce plan.

Revoir sa situation financière n'est pas nécessairement l'exercice le plus facile à faire. Au besoin, n'hésitez pas à demander à le faire avec votre conseiller, il pourra faire le tour de votre situation et proposer des simulations afin d'identifier les meilleures stratégies à mettre en place.

ÉTAPE 3 : PLANIFIER DE NOUVEAUX PROJETS

Voilà ! Il ne reste plus qu'à profiter du beau temps tout en planifiant vos projets futurs ! Contactez un de nos conseillers.

CAISSE DE LA CULTURE
La solution des travailleurs autonomes
et des entreprises culturelles
215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)
www.caissedelaculture.com

Source : DESJARDINS – blogue de Angela Iermieri, planificatrice financière

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.